Guenot et Léon Decostère, la médaille d'honneur des prud'hommes qui leur avait été décernée par décret du ministre de la Justice.

M. Georges Frère, président général, après avoir rappelé le rôle conciliateur du conseiller prud'homme, retraça la carrière de MM. Albert Guenot et Léon Decostere au Conseil de prud'hommes de Tourcoing et souligna le large tribut qu'ils avaient payé au devoir social.

Au nom de tous les membres du Conseil, il remit ensuite la médaille d'argent à chacun des titulaires.

M. Léon Decostère, au nom de M. Albert Guenot et en son nom personnel, remercia M. le président général et les membres du Conseil de cette manifestation de sympathie.

Après cette cérémonie le Conseil désigna son bureau pour l'année 1935.

Furent élus: président général, M. Ed. Dupres; président de la section industrielle, M. E. Dupres; vice-président, M. Charles Leman; président de la section commerciale, M. Procope Vandebrouck; vice-président, M. Georges Frère.

UNE MANIFESTATION DE SYMPATHIE A LA « BRASSERIE DU TILLEUL »

Vendredi, les administrateurs, les contremaîtres et tout le personnel de la Brasserie se sont réunis au siège, pour fêter quelques membres récemment décorés par le « Groupement corporatif des Brasseurs de la région du Nord ».

Au nom de l'administration et du contrôle, M. Parsy adresse des vœux de prompt rétablissement à M. Picavet, président et créateur de la brasserie. Puis constatant l'entente et l'union qui règnent parmi le personnel, il souhaita que cette belle harmonie continue en vue d'une prospérité toujours plus grande de la société.

Il félicita ensuite les décorés: MM. Jules Lepers, quarante et un ans de service, médaille de vermeil avec diplôme d'honneur; Désiré Boussemart et Pierre Dubois, tous deux trente-deux ans, une médaille de vermeil avec diplôme d'honneur et Albert Comeyne, vingt-six ans de service, une médaille d'argent avec diplôme d'honneur. Toute l'assistance applaudit à ces distinctions.

M. Brassart, chef technique de la brasserie, succédant à M. Parsy, remercia les membres du Conseil d'administration et du contrôle pour leur geste délicat vis-à-vis du personnel et il félicita les nouveaux décorés, leur offrant des fleurs, gages de la sincère amitié de tous leurs amis.

Un vin d'honneur termina cette belle réunion.

LA FRAUDE. — Les douaniers de la brigade du Touquet ont arrêté et déféré à la gendarmerie, Alphonsine Gallet, 27 ans, demeurant 194, rue du Chesler à Mouscron, porteuse de 3 kilos de tabac belge.

RESULTATS D'ADJUDICATION. — Jeudi, il a été procédé, sous la présidence de M. A. Vandermarlière, adjoint au maire, à diverses adjudications qui ont donné les résultats ci-après :

Ont été déclarés adjudicataires : 1° Travaux d'entretien et travaux divers de transformation des propriétés communales en 1935 :

1er lot : Terrassements, démolitions, transports, maçonnerie : La Société anonyme des établissements A. Masquilier fils, quai de Cherbourg, rabais 48,50 %.

2e lot : Pierres et marbres : M. Georges Liom, 220, boulevard de l'Egalité. Rabais, 21,00 %.

3e lot : Plafonnages et enduits : M. Ghilbert Desmettre, 123, rue de la Latte, rabais 48,65 %.

4e lot : Zinguerie, couverture, plomberie sanitaire : M. Robert Henry, 20, boulevard de l'Egalité, rabais 54,45 %.

5e lot : Serrurerie, ferronnerie : M. Henri Ladesou, 292, rue du Pont-de-Neuville, rabais 56,10 %.

6e lot : Carrelages et parquets : La société « Les Carreleurs réunis », 2, rue de la Vigne, rabais 25,25 %.

7e lot : Peinture et vitrerie: La société « Le Projet », 22, boulevard de l'Egalité, rabais 41,10 %.

8e lot : Fumisterie : M. Marcel Staes, 27, rue des Archers à Tourcoing, rabais 57,00 %.

9e lot : Electricité : MM. Debruycker et Parsy, 71, rue de Roubaix, rabais 53,00 %.

2° Fourniture de bois à l'atelier municipal en 1935 :

1er lot : La S.A.R.L. V. Derville et fils, 83, rue de l'Alma à Roubaix, rabais 32,20 %.

2e lot : Chêne, peuplier, orme et hêtre : MM. Gyrille Gheysen et fils, rue de Lille, à Halluin, rabais, 35,35 %.

LA VENTE AUX HALLES. — Marchandises vendues à la criée le 11 janvier : Mûmoses, 7.00 à 15.00 le panier ; Chicorée, 1.00 à 1.05 le kg ; Echalottes, 1.00 le kg ; Choux fleurs, 21.00 à 26.00 le colis ; Choux de Bruxelles, 1.00 le kg ; Laitues, 8.50 à 12.00 le colis ; Navets, 0.10 le kg ; Poireaux, 1.10 à 1.15 la botte ; Oignons, 0.50 le kg ; Oranges, 1.50 à 3.20 le kg ; Bananes, 26.00 à 38.00 la caisse ; Dattes, 2.25 le kg ; Camembert, 1.50 à 1.60 la pièce ; Pont l'Evêque, 1.35 la pièce ; Port-salut, 7.25 à 7.50 le kg ; Hollande, 14.00 à 15.00 le kg ; Marolles, 1.20 à 1.40 la pièce ; Crème de gruyère, 0.75 à 1.00 la pièce ; Beurre, 14.00 à 18.50 le kg ; Lard fumé, 5.50 à 6.00 le kg ; Saindoux, 4.00 le kg ; Saucisson, 4.50 à 8.25 le kg ; Jambon, 11.00 le kg ; Œufs, 0.45 l'unité ; Veau, 3.00 à 5.00 le kg ; Paté, 5.00 à 6.00 la pièce ; Sprats, 15.00 à 16.00 le panier ; Huîtres portugaises, 16.00 le cent ; Pain d'épices, 2.00 le pain.

VOIRIE (Rue de Varsovie). — Le Conseil municipal a adopté le projet de fixation des alignements et de classement dans la voirie urbaine de la rue de Varsovie. Le préfet du Nord a prescrit l'enquête réglementaire. En conséquence, les pièces de cette affaire seront déposées au secrétariat de la Mairie, du 15 au 29 janvier inclus, afin que chacun puisse en prendre connaissance.

Du mercredi 30 janvier au vendredi 1er février inclus, un commissaire-enquêteur recevra à l'Hôtel de Ville (bureau du Secrétariat) chaque jour de 14 à 17 h., les déclarations des habitants sur le projet dont il s'agit.

TIR DE LA CAMPAGNE CONTRE LA TUBERCULOSE DES CARABINIERS DU CENTRE. — Le Comité tient à aviser toutes les personnes qui ont participé au concours de tir organisé au profit de la campagne contre la tuberculose, que le palmarès et le classement général sont à leur disposition au siège social de l'Hôtel de Ville, où ils sont affichés.

ENCOURAGEMENT NATIONAL AUX FAMILLES NOMBREUSES. — Les allocations afférentes au 2e semestre, au 4e trimestre de 1934 et au mois de décembre 1934, seront payables dans les perceptions à partir du mardi 15 janvier courant.

GROUPE DES A.C. DE LA TOSSEE. — Cotisations 1935 : Les secrétaire et trésorier se tiendront à la disposition des adhérents le dimanche de 11 à 13 h. au siège, 122, rue de Roubaix. Se munir de la carte de la Fédération.

Réunion mensuelle : La réunion mensuelle qui se tient habituellement le dernier dimanche du mois aura lieu le dimanche 20 janvier, l'assemblée générale de la Fédération ayant lieu le 27 janvier.

AMICALE MICHELET. — Ce dimanche, foyer ouvert de 10 à 11 h. 15. Concours de tir à la carabine. Commissaires de service. MM. Delvingt, Colsaet, Tjobel.

ASSOCIATION FEMININE DES MEDAILLES DU TRAVAIL. — Ce dimanche, permanence au siège, 1, place de l'Hôtel de Ville, de 9 h. 30 à 11 h., par la secrétaire-trésorière. Paiement des cotisations, inscription des nouvelles sociétaires, renseignements et communications.

MAISON SAINT-PAUL. — Il est rappelé aux membres que la fête des Rois aura lieu demain lundi à 20 h.

AMICALE DE L'ECOLE DE GARÇONS DU BLANC-SEAU. — Réunion à l'école de garçons, rue Lhomond ce dimanche de 10 h. 30 à 12 h. 30 : Tir, 3e heure et jeux divers.

HARMONIE DES AMICALES LAIQUES. — Orchestre n° 3 « Les Minimes débutants » se dimanche à 9 h. 45 au local, répétition avec les vétérans volontaires.

CHORALE SAINTE-CECILE (Paroisse N.-D. de Lourdes). — Ce dimanche, la chorale chante à la messe de 7 h. et prête son concours à la grand'messe, à l'occasion de la Sainte-Cécile de la Clique.

MOUVAUX

TOURNEE DU CONTROLEUR à la Mairie, le mardi 15, de 14 à 16 h.

ENCOURAGEMENT NATIONAL AUX FAMILLES NOMBREUSES. — Le paiement des allocations de l'Encouragement national aux familles nombreuses (mois de décembre, 4e trimestre 1934 et 2e semestre 1934) aura lieu à la Mairie, rue-de-chasseule, à droite, le samedi 19 janvier, à 8 h.

CHORALE DU SACRE-COEUR. — Les sociétaires sont priés d'assister en groupe aux funérailles de Mme Georges Castelain, épouse de leur dévoué secrétaire et belle-sœur de leur président, M. Henri Lidtar, funérailles qui ont lieu le lundi 14 janvier, à 9 h. 30, en l'église du Sacré-Cœur.

MARCQ-EN-BARŒUL

LA FETE ANNUELLE DE LA MAISON FAMILIALE DU BUISSON SE DEROULERA AUJOURD'HUI DIMANCHE

Nous rappelons que c'est aujourd'hui dimanche 13 que se déroulera la fête annuelle de la Maison des Enfants moralement abandonnés du Buisson, à Marcq-en-Barœul.

Le matin, de 10 à 11 heures, il y aura grande réception de tous les enfants, qui arriveront joyeusement dans leur maison pour revoir leurs dirigeants.

Ils assisteront ensuite en grand nombre à la messe de 11 h. 30, qui sera célébrée par M. l'abbé Wastes, directeur du Collège de Marcq, en l'église Saint-Louis du Plouich et au cours de laquelle M. l'abbé Stahl prononcera le sermon de circonstance.

Ensuite, un banquet de plus d'une centaine de convives sera servi, à 12 h. 45, sous la présidence du cher directeur, M. l'abbé Stahl.

A l'issue de ce repas, toujours très animé, il sera procédé à la remise des primes de reconnaissance et des témoignages de satisfaction, ainsi que du tableau d'honneur et d'une brillante tombola.

Cette journée de fête se terminera par une amusante séance récréative.

A L'ECOLE DE PERFECTIONNEMENT DES SOUS-OFFICIERS DE RESERVE

La troisième séance de perfectionnement, qui a eu lieu jeudi dernier sous la direction du capitaine Sauvage, a groupé environ une soixantaine de S.O.R. qui, de plus en plus, s'intéressent aux cours donnés à cette nouvelle école qui, toute jeune encore, semble devoir obtenir un grand succès.

Le Comité provisoire qui s'était formé sous les auspices de personnes dévouées qui furent les premiers artisans de la création de cette école, MM. César Gaydet et le lieutenant de réserve Sorriaux, s'était réuni la veille pour former le Conseil d'administration définitif.

Ce Conseil d'administration fut présenté et accepté en assemblée générale jeudi soir, à l'issue du cours. Il a la formation suivante: président, M. Robert Catry; vice-présidents, MM. Alfred Houssemand et Henri Halloserie; secrétaire, M. Alexandre Blémar; secrétaire-adjoint, M. Pierre Ladevèze; trésorier, M. André Lefebvre; trésorier-adjoint, M. Adrien Varin; plus un certain nombre de membres du Comité qui seront désignés dans une prochaine réunion.

Dans un but d'union et de confiance envers les officiers de réserve qui s'intéressent particulièrement à l'école des S.O.R. de Marcq-en-Barœul, l'Amicale comprendra un Comité de patronage dont la composition sera la suivante: MM. le colonel Leclère, le chef d'escadron Delesalle, le capitaine Guillemaud, le capitaine Spriet, le lieutenant Herreman, le lieutenant Binet, le lieutenant Sorriaux.

Tous les sous-officiers, caporaux et soldats désirant faire partie de l'école des S.O.R. de Marcq-en-Barœul, sont cordialement invités à envoyer leur adhésion au secrétaire, M. Blémar, Café de l'Ecu de France, Marcq-en-Barœul.

Les réunions ont lieu les deuxième et quatrième jeudis de chaque mois à 19 h.30 précises.

LA RÉUNION DES ANCIENS COMBATTANTS DU BOURG

C'est aujourd'hui dimanche 13 janvier, à 11 h., qu'aura lieu au siège, Café Grebert, Grand'Place, l'assemblée générale des Anciens combattants de Marcq-Bourg. Au cours de cette réunion qui sera présidée par M. Guillemand, il sera procédé au renouvellement des membres de la Commission. L'assemblée s'achèvera par le tirage de la loterie des jetons de présence de l'année 1934.

ARRESTATION D'UN EXPULSÉ. — Tout au début de la matinée de samedi, les gardes champêtres Damares et Premeaux, de la police de Marcq, en tournée dans le quartier Monplaisir, ont procédé à l'arrestation de Michel Lebodynski, âgé de 31 ans, manœuvre, demeurant 32, rue du Vieux-Four, à Marcq, pour infraction à un arrêté d'expulsion. Conduit tout d'abord au commissariat de Marcq, où il fut interrogé, Michel Lebodynski fut ensuite transféré au Parquet de Lille, puis écroué.

AVENIR DU PROLETARIAT. — Aujourd'hui dimanche 13, à 11 h., au siège, « Café du Coin », Grand'-Place, paiement des retraités de l'année 1934 écoulée.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

LES FUNÉRAILLES DE M. PIERRE DEVEUGLE, ADMINISTRATEUR DE LA CAISSE D'EPARGNE

Une très nombreuse affluence assistait aux funérailles de M. Pierre Deveugle, qui ont eu lieu samedi à 10 h., en l'église Saint-Quirin.

Le défunt était administrateur de la Caisse d'épargne, concessionnaire de la distribution de l'Electricité, ancien combattant et membre de diverses sociétés d'horticulture du Nord et de la région parisienne.

La levée du corps fut faite au domicile du défunt, par M. l'abbé Vandendrische, vicaire.

Le deuil était conduit par MM. Joseph Deveugle et Désiré Deveugle, fils, qui avaient comme deuillants: MM. le chanoine Seynaeve, supérieur de l'école Jeanne d'Arc et l'abbé Ducateau, professeur à la même école.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Léon Duyck, Florent Kints et Georges Roelens, les dévoués collaborateurs de M. Deveugle; Alphonse Phalempin, pour la Caisse d'épargne; A. Decuyper, pour les Anciens combattants et A. Baublomme pour le corps des sapeurs-pompiers.

Dans l'assistance, nous avons remarqué: MM. Edouard Coens, maire; plusieurs membres de l'Administration municipale; MM. les abbés Boutemy, curé à Armentières; Sauls et Willems, curé et vicaire de Notre-Dame de Consolation à Tourcoing; MM. Descamps, du Service municipal d'électricité de Tourcoing; Delcourt, architecte à Roncq; Saint-Venant, secrétaire de mairie.

On remarquait aussi une délégation du Cercle horticole de la région parisienne et de la région du Nord, des Anciens combattants et de la Société Saint-Georges.

La Sainte-Messe fut célébrée par M. l'abbé Vandendrische, vicaire, qui donna également l'absoute, assisté de MM. les abbés Tollens, curé de la paroisse Sainte-Thérèse de Neuville, comme diacre et Ottevaere, comme sous-diacre.

Après la cérémonie religieuse, le corps fut conduit au cimetière, où M. G. Roelens retraça en termes émus la belle carrière du défunt.

HALLUIN

Aujourd'hui, dimanche 13 janvier :

Pharmacien de service : M. Gabriel Pourchire, rue de la Gare.

Etablissement de Saint-Douches, rue de Lille, ouverte de 5 h. 30 à 12 h.

Caisse d'Epargne, rue-de-chasseule de la Mairie : ouverte de 8 h. 45 à 10 h.

Services municipaux : Bureaux de l'Etat-civil, ouverts de 9 à 12 h.

Anciens Combattants (U.N.C.) : Permanence supplémentaire de 10 à 12 h., au Foyer de la Paix.

Cours gratuit d'espéranto : de 10 à 11 h. « Café du Lion d'Or », place de l'Eglise.

Bibliothèque Catholique, au Cercle Saint-Joseph, rue de Lille, 36 : Prêts de livres, de 16 h. 30 à 17 h.

Foyer de la Paix, rue Belle-Isle : de 11 à 12 h., concert-apéritif.

Maison des Syndicats libres, rue des Ecoles : de 11 à 12 h., concert-apéritif.

Fanfiul-Club, à la Maison des Syndicats libres, rue des Ecoles : Séances à 15 h. 30 et à 19 h.

L'électrification des écarts

Cette importante question à laquelle s'intéressaient vivement les habitants des importants hameaux du Colibrès et du Mont, et en particulier les cultivateurs, vient enfin d'être résolue. Il y a quelques jours, il a été procédé à la réception des travaux et depuis, le service a été livré à l'exploitation.

Ce projet d'électrification des hameaux écartés de la ville avait été conçu il y a plusieurs années par l'administration municipale, d'accord avec la Société d'Electricité d'Halluin, Menin, Wervicq et Bousbecque, et les plans approuvés au début de 1933. Leur exécution devait entraîner une dépense de plus de 600.000 francs. Pour la couvrir, la ville, qui intervenait pour une certaine somme, comptait sur une subvention du ministère de l'Agriculture, tandis que la Société Concessionnaire apportait sa part.

Mais en raison des embarras financiers de l'Etat, l'octroi de la subvention ministérielle se fit attendre, si bien que l'on pouvait craindre de voir retarder pour une longue période l'ouverture des travaux. Fort heureusement, il n'en fut rien. La ville avait réalisé en 1932, un emprunt d'un million pour travaux à effectuer aux abords de la gare. Ceux-ci ayant été ajournés, ces fonds demeurèrent inutilisés.

Or, d'après des renseignements obtenus, l'autorisation d'entamer les travaux de l'électrification devait être accordée par l'administration supérieure, à condition que le Conseil municipal prît l'engagement de constituer les ressources nécessaires pour couvrir la totalité des dépenses. Une partie de l'emprunt fut consacrée à cet effet, et c'est ainsi que l'autorisation de mise en œuvre fut accordée.

Mais alors une nouvelle difficulté surgit. La Société d'Eclairage de Menin projetait d'importer de la Belgique les pylônes en ciment destinés à supporter les câbles aériens. Mais elle ne le put en raison des contingentements appliqués à cette époque par la douane française. Si bien qu'elle se vit dans l'obligation de faire procéder en France à la fabrication de ces pylônes, d'un genre particulier. Ce ne fut que vers la fin de l'été dernier qu'elle put se mettre à l'ouvrage.

On jugera de l'importance des travaux exécutés depuis lors, quand nous aurons dit que la distance à électrifier n'avait pas moins de 18 kilomètres, dont trois kilomètres en haute tension. On y a utiliser environ 400 pylônes et 72.000 mètres de câbles. Quatre postes de transformation ont été en outre construits, dont deux au Colibras et deux au Mont d'Halluin.

L'électricité, fournie par la centrale de l'Energie Electrique de Comines, arrive à Bousbecque, à une force de 10.000 volts, transformée à 5.000 volts et abaissée dans les postes ruraux de transformation à 380 volts, pour la force motrice et à 220 volts pour l'éclairage.

Déjà, l'électrification des écarts avait été réalisée l'an dernier à Bousbecque, et en même temps que les travaux étaient effectués à Halluin, la Société d'électricité s'occupait à la même besogne, à Wervicq-Sud.

Ces deux dernières extensions permettront d'éclairer à Halluin et Wervicq-Sud, 600 habitations, dont les occupants étaient jusqu'ici privés des avantages que peut procurer l'électricité.

Et ces avantages sont nombreux, notamment pour l'agriculture. Outre l'éclairage qu'elle fournit, l'électricité constitue une force motrice puissante et commode, s'adaptant aux multiples besoins des cultivateurs, pour le mise en mouvement de leurs diverses machines : coupe-racines, hache-paille, pompes, barattes. On signale même que les cultivateurs battent leur blé à l'aide d'un moteur électrique sur un chariot, mis à leur disposition par le Syndicat agricole de cette commune. Ceux d'Halluin jouiront sans doute du même avantage pour la prochaine saison.

Il y a lieu également de tenir compte des conditions avantageuses dans lesquelles est fourni l'éclairage. Désormais l'électricité pourra pénétrer jusque les plus humbles demeures, pourvu toutefois que les effets de la crise industrielle diminuent d'intensité. C'est ainsi qu'une installation comprenant deux lampes ne coûtera pas plus de 225 francs y compris le raccordement. Et des facilités de paiement sont paraît-il consenties.

Mais tout ce qui vient d'être dit ne concerne que l'usage privé.

Sans vouloir préjuger des décisions qui seront prises, nous croyons savoir que l'électricité sera utilisée pour l'éclairage public dans les hameaux du Colibras et du Mont. Le projet est, nous a-t-on affirmé, à l'étude, et sera d'ici peu, soumis à l'examen du Conseil municipal.

Ainsi donc, les habitants du Mont et du Colibras, qui se plaignaient d'être dans l'obscurité, la nuit, jouiront à leur tour des avantages dont sont gratifiés depuis longtemps, les gens du centre de la ville.

LA VIE DOUANIÈRE. — M. Jean-Yves Le Guelvouit, contrôleur des Douanes de 3e classe, au bureau d'Halluin-Route, est nommé à Paris, en la même qualité, à compter du 6 janvier dernier.

LA FRAUDE. — Le brigadier des douanes François Derain et le préposé Adolphe Fannis, d'Halluin-Droite, de service vendredi, vers 19 h., à la Carrière du Chêne, ont arrêté un nommé Polydore Demeyer, 36 ans, plafonneur, rue des Meurissons, à Reckem, qui tentait d'introduire 6 kil. 700 de tabac, d'une valeur de 420 fr. Le fraudeur a été remis à la gendarmerie et transféré à Lille.

LA LICENCE DES DEBITANTS DE BOISSONS. — La perception du 1er bemestre 1935, soit 180 fr 50, aura lieu à la Mairie, demain lundi, de 9 à 10 h.

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS aura lieu demain lundi, à 15 h., au local du Bureau de bienfaisance, rue des Ecoles, et sera pratiquée par M. le docteur Mahieu.

Tout rhume est guérissable

Votre santé vous désespère, vous avez tout essayé : les malaises persistent, la toux déchire votre poitrine. Votre seul médicament, demandez-le aux malades eux-mêmes, à ceux qui se sont guéris. Eux-mêmes déclarent : « Le moitié du flacon de SANTOS a suffi à me guérir (Mme Fiament, rue Basse, à CROIX (Nord) ». — « Le SANTOS m'a fait beaucoup de bien, je ne tousse plus du tout (Draux, à VILLERS-GUISLAIN). » — « Atteint d'une bronchite de 4 mois, je n'ai dû ma guérison que grâce au Santos (M. G. RUTOT).»

Essayez le SANTOS, extrait végétal, concentré, renforcé ; son action sera aussi décisive sur votre organisme. Le flacon : 8 fr. 50, toutes pharmacies. 24022d

RONCQ

Aujourd'hui, dimanche 13 janvier :

Bibliothèque Catholique, à la Maison Paroissiale, rue du Docteur-Gallisot : Prêt de livres, de 9 à 30 à 11 h. 30.

Secrétariat Social : Au Centre, Maison des Syndicats libres, 231, rue de Lille, permanence de 9 à 11 h.; au Blanc-Four, Café Cosyn, rue de Lille, permanence de 8 h. à 9 h. 30.

Section des Mutilés du Travail : Permanence de 9 à 11 h., au local, « Café Saint-Hubert », 105, rue de Lille.

Accordéonistes Roncquois : à 9 h., répétition au local, 268, rue de Lille.

Caisse d'Epargne, rue de Lille, 276 : ouverte de 10 h. à 11 h. 30.

Embaqués de l'Avant : Permanence à 11 heures, Café H. Lamoroq, rue de Tourcoing, au Blanc-Four.

CHEZ LES ACCORDEONISTES RONCQUOIS. — La répétition que nous avons annoncée et qui aura lieu à 9 h. 30, sera suivie d'une réunion générale, au cours de laquelle une question très importante sera soumise aux membres. Ceux-ci sont priés d'être exacts.

CHEZ LES ANCIENS COMBATTANTS DU CENTRE. — Demain lundi, permanence au local, « Café de la Tête d'Or », rue de Lille.

LINSELLES

A LA CAISSE D'EPARGNE. — Aujourd'hui dimanche, séance de 10 h. à 11 h. 30, à la Mairie.

Carnet du Jour

MARIAGES

— Devant une nombreuse et élégante assistance a été célébré samedi, à 11 h., en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mariage de Mlle Marie-Thérèse Willem, fille de M. Alfred Willem, négociant en tissus, vice-président de la société municipale « La Grande Harmonie », président de l'Association régionale des Comptables, et de Mme Willem-Delplanque, avec M. Marcel Spender, architecte diplômé par le Gouvernement, fils de M. et Mme Gustave Spender-Vandamme.

La Sainte Messe fut célébrée par M. l'abbé Spender, vicaire à l'église des Rouges-Barres à Marcq-en-Barœul, frère du marié, qui reçut également le consentement des jeunes époux et prononça une allocution.

Les témoins étaient, pour la mariée, son frère, M. Alfred Willem, et pour le marié, son frère également, M. Léon Spender.

Au cours de la cérémonie, la Grande Harmonie, sous la direction de son distingué directeur, M. Francis Bousquet, grand prix de Rome, donna une audition remarquable en tous points.

— Nous apprenons le prochain mariage, à Halluin, de Mlle Noémie Six, fille de M. Charles Six, industriel à Tourcoing et de Mme, née Corman, avec M. Marcel Thiriez, industriel, à Loos-les-Lille, fils de M. Léon Thiriez, décédé et de Mme, née Vandame.

La cérémonie sera célébrée en l'église Saint-Alphonse, au Mont d'Halluin, le mardi 29 janvier, à 11 heures.

— Mme Ve STRYKERS informe sa fidèle clientèle qu'elle organisera sa grande Ducasse à Pierrots annuelle, les dimanche 20 et lundi 21 janvier.

HOTEL DU CENTRE
21, Grand'Place et 1, rue Pierre-Motte, Rx. 17988d

FIANÇAILLES

— Monsieur Jules Delerue, président de l'« Union des Chefs de Familles nombreuses de Roubaix et de ses cantons », et Mme J. Delerue-Deschamps sont heureux de vous faire part des fiançailles de leur fille Miette, avec M. Michel Desplanque.

Roubaix, 114, rue Pellart.

Cet avis tient lieu de faire-part. 979d

— M. et Mme Henri Desplanque-Sanyn sont heureux de vous faire part des fiançailles de leur fils Michel, avec Mademoiselle Miette Delerue.

Tourcoing, 218, boulevard de l'Egalité.

Cet avis tient lieu de faire-part. 980d

LILLE

UNE CONFERENCE DE M. LE GÉNÉRAL GORECKI

Sous les auspices du Groupe départemental du Nord de l'Union nationale des combattants et de la Fédération nationale des Anciens combattants polonais, M. le général Gorecki, président de la Fédération nationale des Anciens combattants polonais, président d'honneur de la Fédération interalliée des A. C., donnera le samedi 19 janvier, à 20 h. 30, salle de l'Université, 9, rue Auguste-Angellier, une conférence sur « L'amitié franco-polonaise ».

Tous les membres de la section lilloise de l'U.N.C. de Lille et des sections environnantes, ainsi que les membres des groupes de jeunes de l'U.N.C. sont invités à cette conférence ainsi que tous les A. C. français et alliés de Lille et de la région et tous les amis de la Pologne.

L'entrée est gratuite sur présentation de la carte de membre de l'U.N.C. ou de la carte d'invitation que l'on peut se procurer, 28, rue des Canonniers.

A PROPOS DU NOËL DES ENFANTS DES CHOMEURS

Une lettre ouverte des scouts au maire de Lille

La Commission locale interfédérale (Eclaireurs unionistes de France, Eclaireurs de France, Scouts de France) a adressé cette protestation qui ne saurait avoir aucun caractère politique, puisque les trois groupements laïque, protestant et catholique sont représentés :

Nous avons été quelque peu surpris d'apprendre par les journaux que le Comité lillois avait été reçu à la Mairie le dimanche 30 décembre. En effet, un seul d'entre nous ayant reçu son invitation en temps — à 10 h. le matin même — a pu s'y rendre, mais a cherché en vain quelqu'un de ses collègues parmi les quelque trente personnes présentes.

Cependant nous avions espéré qu'après nous avoir employés pour rassembler une partie des fonds, on aurait la courtoisie de demander notre avis pour leur emploi. Nous demandions, en effet, que fût maintenue l'idée qui avait rassemblé si spontanément les dirigeants de sociétés ou organismes locaux de tendances et de buts si divers : Donner de la joie aux enfants des chômeurs en leur procurant friandises et jouets.

Au lieu de ce qu'ils attendaient, ces enfants ont vu leurs parents transporter des coquilles d'un kilo, assurément très belles et très bonnes, mais pas aux yeux qui vont au cinéma ont pu voir aux Actualités ce que le Comité de Paris avait distribué là-bas et la différence de traitement que vous leur avez infligé a dû les surprendre péniblement; ils n'ont eu ni jouet, ni poupée, ni livre.

La façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne; là encore, nous regrettons de constater que, de votre seule autorité, vous ayez décidé de faire cette distribution officielle, tickets en mains, queue sur la rue. Nous voulions, nous, une ou plusieurs séances récréatives où nous aurions compensé par la richesse du cœur ce qui eût pu manquer à l'agrément des cadeaux. Vous aviez des acteurs, des distributeurs, tous bénévoles; vous n'en avez pas voulu. Vous avez préféré donner au geste une forme officielle — certains diront... politique —; en tout cas, vous avez prouvé là que vous n'aviez nullement songé aux enfants.

Quant aux dons en nature, dont il n'a même pas été question, nous voudrions savoir ce qu'ils vont devenir dans l'aventure.

Il est toujours mauvais, Monsieur le Maire, de décourager les bonnes volontés qui s'offrent avec désintéressement, car on finirait par croire que bienfaisance officielle et bienfaisance privée sont choses tellement différentes qu'il vaut mieux ne pas les mettre en rapport.

Veuillez agréer...

L'anniversaire de la Société amicale des Anciens Cuirassiers du Nord

La Société amicale des Anciens cuirassiers du Nord fêtera le 39e anniversaire de sa fondation le dimanche 20 janvier.

Voici le programme des différentes manifestations:

Rassemblement au siège, 5, square Morisson, à 11 h. 15.

Départ du siège à 11 h. 30, pour se rendre en cortège à l'église Saint-Michel, où sera célébrée, à midi, une messe en musique, à la mémoire des anciens cuirassiers morts au champ d'honneur, et à laquelle l'harmonie l'« Union française » de Templeuve, prêtera son concours. Le sermon de circonstance sera donné par le R.P. Tailles.

A l'issue de la cérémonie religieuse, dépôt d'une gerbe au monument aux morts.

Les vins d'honneur seront ensuite servis au Café du Pélican, Grand'Place.

A 14 h. 30, banquet amical, sous la présidence du général Becker, dans les salons de l'hôtel Maréchal, rue Solférino.

A l'issue du banquet, remise de la croix de la Légion d'honneur au commandant Morel, par le général Becker.

Pour tous renseignements, s'adresser au trésorier, M. Brabant, 2, rue Jacquemars-Giélée, à Lille.

Un piéton est grièvement blessé par une auto, au Faubourg-des-Postes

En traversant la chaussée de la rue du Faubourg-des-Postes, M. Alfred Carnin, 50 ans, journalier, demeurant 50, rue des Mioscoys, a été renversé par l'auto de M. Edmond Delbol, marchand ambulant, demeurant 11, rue de Fontenelle.

M. Carnin porte une fracture de la jambe droite et une luxation de l'épaule. Il a été transporté à l'hôpital de la Charité.

NORD

Une enquête à propos de la mort accidentelle d'un Polonais, à Dunkerque

Il y a deux ans, au cours du démontage d'un cirque à Dunkerque, l'ouvrier polonais Réhorka fut tué par la chute d'une chèvre. L'enquête conclut d'abord à l'accident, mais le Parquet de la Seine vient d'ouvrir une information à charge d'un compatriote de Réhorka, un nommé Sakali. Une rivalité existait entre les deux hommes et on se demande si la mort accidentelle de Réhorka ne fut pas provoquée par un sabotage criminel.

Une commission rogatoire a été envoyée au commissaire de police de Dunkerque, qui va recueillir plusieurs témoignages.

En marge de l'affaire Demarcq à Fresnes-sur-Escaut

Nous avons parlé de la plainte en détournements de quinze actions du Comptoir Sud-Africain portée par M. Andris, de Fresnes, contre Paul Henry, ancien démarcheur de la Banque Générale du Nord.

Interrogé, Andris a déclaré avoir remis les titres à son beau-père, M. Derache, chef cantonnier à Wallers.

La vérité, la voici: En 1926, M. Derache avait confié à son gendre pour 12.000 fr. de valeurs parmi lesquelles dix actions du Comptoir Sud-Africain, valeurs qui n'ont jamais rien rapporté à M. Derache.

A l'occasion de l'affaire Demarcq, le beau-père somma son gendre de restituer les titres. Fleury donna les dix actions Comptoir Sud-Africain mais les numéros sont ceux des titres confiés par M. Andris!!

Un camion fauche un arbre et s'écrase sur une maison, près de Bailleul

Sur la route de Bailleul à Méteren, pour éviter une collision avec une petite auto, un gros camion de cinq tonnes, appartenant à MM. Deroo frères et Lauwers, négociants en produits agricoles à Bierne, conduit par M. A. Rolandt, de Saint-Pol-sur-Mer, escalada le trottoir, fauchu un arbre et s'écrasa contre le pignon d'une maison en bordure de la route.

La maison, appartenant à M. Schercousse, a peu souffert de l'accident. Il n'en est pas de même du camion qui a subi des dégâts considérables.

Un gros camion prend feu sur la route de Prémesques

Un camion de transports de l'Entreprise Mory et Cie, a pris feu dans la côte de Prémesques. Les pompiers d'Armentières purent éteindre le feu à temps.

Une fillette est renversée par une auto et grièvement blessée, à Hordain

A Hordain, en revenant de l'école, la petite Joséphine Nève, âgée de 7 ans, a été renversée par une auto que le brouillard lui avait cachée. Atteinte par le garde-boue de l'auto, la fillette fut gravement blessée à la tête et au côté gauche.

Un jeune homme avale son ratelier pendant son sommeil, à Fresnes

En absorbant de l'eau pendant la nuit, un jeune ouvrier de Fresnes, âgé de 24 ans, a avalé son appareil de dentition artificielle composé de quatre dents.

La radiographie fit apparaître l'appareil accroché dans l'estomac. Une intervention chirurgicale sera nécessaire.

POUR RESTER JEUNE ET PLEIN D'ENTRAIN
buvez la
Brune Motte-Cordonnier

PAS-DE-CALAIS

Un prêtre fait une chute de moto à Saint-Omer

Un grave accident s'est produit vers la fin de l'après-midi, boulevard de Strasbourg, à Saint-Omer. M. l'abbé Delannoy, 60 ans, curé de Longuenesse, passait à moto quand il voulut ajuster convenablement ses lunettes. Malheureusement, au moment où il ne tenait plus son guidon que d'une seule main, la roue avant heurta un gros caillou se trouvant sur la route. Insuffisamment maintenue, la moto fit quelques zig-zags et son conducteur fut projeté sur la chaussée.

Relevé par des témoins, M. l'abbé Delannoy, qui perdait du sang en abondance, fut transporté dans une clinique. Il est sérieusement blessé à la tête.

Le Mont-des-Bruyères place de guerre de première série

L'ouvrage du Mont-des-Bruyères est classé dans la première série des places de guerre.

Une ménagère est grièvement brûlée à Avion

Alors qu'elle vaquait aux soins du ménage, Mme Cécile Decroix fut prise d'un éblouissement et tomba sur le poêle dont le feu se communiqua à ses vêtements. Elle se sauva dans la rue où des voisins parvinrent non sans mal à éteindre les flammes qui entouraient la malheureuse.

Mme Decroix a été grièvement brûlée sur tout le corps et a été hospitalisée à l'hôpital de Lièvin où son état a été jugé grave.

A Maisnil, un cultivateur se tire un coup de fusil dans la tête

Le hameau d'Occoches, commune de Maisnil, a été hier matin, le théâtre d'un horrible suicide. M. Godet-Manasset, âgé de 48 ans, qui y exploitait une ferme, a été trouvé, à 7 h., le crâne fracassé, dans le water-closet de son habitation; un fusil de chasse gisait sur le sol à côté de lui. Le malheureux s'était tiré un coup de fusil en pleine tête.

Aussitôt prévenu, M. Masson, maire de Maisnil, prévint la gendarmerie de Saint-Pol, et les gendarmes Doré et Bertinet, se livrèrent à l'enquête d'usage.

GUÉRISONS par EXTRAITS DE PLANTES
sans se déranger et sans devoir cesser le travail, par les célèbres remèdes du Docteur DAMMAN (spéciaux et différents pour chaque maladie, de toutes les maladies ci-dessous :
Diabète, Albuminurie — Néphrite - Impuissance — Anémie, Faiblesse, Pâleur — Asthme, Toux, Bronchite — Rhumatisme, Goutte, Sciatique, Névralgies int